

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2024)
Heft: 44

Vorwort: Editorial
Autor: Bürki Gyger, Elisabeth

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Editorial



Elisabeth Bürki Gyger

Chère lectrice, cher lecteur,

Il y a un peu plus de 23 ans, mes nouvelles fonctions au sein de l'Office fédéral de topographie swisstopo m'ont amenée à prendre en charge la responsabilité rédactionnelle d'une information et d'une communication adaptées à leurs destinataires – à savoir les cantons et les professionnels de la branche –, dans le domaine de la mensuration officielle d'abord, puis aussi du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) par la suite. Cette période aura été riche de nombreux changements.

Devenue ultérieurement «cadastre», la revue spécialisée consacrée au cadastre suisse, la publication alors intitulée INFO D+M n'existait qu'en version imprimée à l'époque. Le spectre des thèmes abordés n'a cessé de s'élargir au fil des ans: aux contributions portant sur la mensuration officielle et le cadastre RDPPF sont peu à peu venus s'ajouter des articles spécialisés traitant du cadastre des conduites ou encore de problématiques à caractère juridique. Et de temps à autre, des textes extrêmement intéressants sont également proposés par des autrices et des auteurs issus de domaines connexes au cadastre. Il n'est donc pas surprenant, dans ce contexte, que le lectorat se soit lui aussi élargi. Il couvre aujourd'hui la quasi-totalité des domaines en rapport avec les informations foncières. On notera enfin que si le nombre d'abonnés à la revue n'a cessé de croître, la demande pour sa version imprimée est restée soutenue, à rebours de la tendance actuelle vers le tout numérique.

L'information numérique via Internet a connu une formidable expansion au cours de ces deux dernières décennies. Une plateforme dédiée au système cadastral suisse, baptisée www.cadastre.ch, a ainsi été créée durant les années 2000. Elle visait à mettre en évidence que c'est la collaboration entre différents intervenants à différents niveaux organisationnels qui permet au cadastre de remplir son rôle au service de la prospérité de notre pays: il garantit la propriété foncière, met à la disposition de tous des données de référence, crée de la sécurité juridique et propose un accès simplifié à l'ensemble des informations foncières.

Depuis le 15 avril 2024, www.cadastre.ch est en ligne en qualité de portail du cadastre suisse purement destiné au grand public, avec des contenus adaptés en conséquence (cf. p. 21). Les informations destinées aux professionnels leur sont dorénavant communiquées via les guides sur www.cadastre-manual.admin.ch. Ainsi, les canaux d'information et de communication sont définis plus clairement.

Quelle est ma conclusion en matière d'information? Je pense que de plus en plus de professionnels ont pris conscience du fait qu'une communication transparente, de son temps et adaptée à ses destinataires tue dans l'œuf bien des problèmes. On ne peut recueillir l'assentiment des gens et mieux encore, parvenir à susciter leur enthousiasme, qu'en les informant réellement, en dissipant les peurs et les malentendus, en n'hésitant pas à se poser des questions, voire à entreprendre sa propre autocritique, et à adopter le point de vue de ceux que l'on veut gagner à sa cause. Quels sont mes besoins, quels sont ceux des personnes auxquelles je m'adresse? De quelles informations ont-elles besoin? Où se situent les défis? Pouvons-nous mieux les affronter ou en réduire la portée par une communication adaptée?

Si les responsables du cadastre – c'est également vrai ailleurs – se posent inlassablement ces mêmes questions, alors l'information passe et le succès des grands projets est assuré, comme l'introduction du cadastre RDPPF en a administré la meilleure preuve. Soyez-en sûrs, l'information et la communication revêtiront aussi une grande importance lors de l'introduction du modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV.

Les informations n'ont toutefois d'intérêt que si elles atteignent leur cible. A tout émetteur doit correspondre un récepteur, celui que vous êtes en l'occurrence. Merci à vous donc, chers lecteurs, de vous être abonnés à notre revue «cadastre», signe indubitable que l'information vous tient tout autant à cœur qu'à moi.

C'est ainsi que je prends définitivement congé du cadastre suisse et vous souhaite le meilleur de tout cœur, tant sur le plan professionnel que dans la sphère privée.

Elisabeth Bürki Gyger

Responsable de l'état-major «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales»
swisstopo, Wabern